



Mouvement pour le développement solidaire

SYNTHESE DU RAPPORT D'EVALUATION
DU DISPOSITIF DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION
ENTRE VILLE DE LORIENT ET ASSOCIATIONS LORIENTAISES

Didier Chrétien - juin 2010

M.D.S. (Mouvement pour le Développement Solidaire)

c/o L'AMI, 61 rue Victor Hugo 93500 PANTIN - 01 48 45 79 65

Contact en Finistère : Didier Chrétien 31 Rozvenni 29870 Landéda

Association loi 1901 – N° SIRET : 438 302 275 00013 – Code APE : 9499Z

n° d'organisme de formation : 11753765175

| |
|---------------|
| Avertissement |
|---------------|

1) Ce rapport n'est pas un document de communication mais une base permettant de structurer un débat nécessaire au terme de deux années de fonctionnement du dispositif.

Y sont condensés les principaux éléments des données recueillies au moyen d'une enquête en ligne réalisée du 7 mai au 11 juin 2010

- ◆ auprès de 26 personnes membres du CCVA ou de l'Apal,
 - 4 élus CCVA-Ville sur 6 sollicités
 - 5 élus CCVA-Associations sur 6 sollicités
 - 15 associations APAL sur 22 sollicitées
 - 2 animateurs sur 2 sollicités (CRES et Lorient Asso)
- ◆ auprès de 32 associations non signataires de la charte (sur 160 répertoriées et sollicitées)

3) Les commentaires ont été faits par un groupe de participants à partir des données brutes de l'enquête et ne signifient pas qu'il y ait accord unanime.

4) Les idées formulées par les participants sont repérées ainsi : idée →

Elles proviennent soit des réponses directes fournies lors de l'enquête, soit du groupe qui a commenté les résultats de cette enquête, composé de membres du CCVA.

5) Le document comporte 5 chapitres

1. La mobilisation dans la démarche
2. La charte
3. L'Apal
4. Le CCVA
5. Pistes pour un débat à construire

Cette cinquième et dernière partie est un résumé des axes problématiques (proposé par Didier Chrétien) qui pourront être repris pour structurer le débat prévu en octobre 2010.

I. LA DEMARCHE D'EVALUATION

A. *Une faible mobilisation*

Il y a eu une faible mobilisation au sein du groupe d'élus du CCVA (Ville et Associations). Beaucoup de relances ont été nécessaires et le délai de réponses a dû être allongé de 2 semaines pour recueillir les réponses.

Pourquoi la difficulté à mobiliser les élus dans la démarche, alors que la Ville est commanditaire ? S'agit-il d'un manque d'intérêt pour les représentants élus ? Faute de temps, de mise en priorité, d'importance de l'enjeu ? Certains élus participants (Ville et Associations) disent avoir tardé à répondre, pensant que leur avis ne comptait pas, que le plus important était de recueillir les avis des autres, que le document était distribué aux membres du CCVA seulement pour information.

Il est possible d'interpréter la situation par des raisons techniques mais nous pouvons également faire l'hypothèse que la vie du CCVA n'est pas encore perçue aujourd'hui comme prioritaire parmi d'autres activités que mènent ses membres. La mobilisation au sein du CCVA est aujourd'hui un défi et non une réalité. Faire évoluer cela pour le bien de la vie associative et de la vie lorientaise en général est tout l'enjeu de cette évaluation.

B. *Premières questions*

La mobilisation sera plus facile avec des résultats effectifs, des productions, des impulsions réussies sur la vie locale. C'est la question de la poule et l'œuf : se mobiliser pour réussir ou réussir pour mobiliser mieux. Par où commencer ?

Comment faire en sorte que les membres soient réellement désireux de s'impliquer sur la durée de leur mandat ? Quelle est leur perception de l'intérêt de la démarche ? N'y a t il pas à re-questionner les modes de désignation et/ou de maintien des membres dans les instances de ce dispositif ?

C. *Les préconisations des participants*

Idée 1 → En ce qui concerne les élus Ville : désigner les élus Ville selon des thématiques, selon leur intérêt pour la vie associative plutôt que par leur appartenance politique (tout en préservant une pluralité politique)

Idée 2 → En ce qui concerne les élus associatifs : traiter les changements de personnes en cours de mandat

II. LA CHARTE

A. *Les motifs de non-adhésion à la charte (et de ce fait au dispositif de consultation concertation)*

La charte fait état de dispositions générales. Mais les enjeux de l'action ne correspondent pas aux attentes d'un certain nombre d'associations ou bien ne sont pas compris. Comment favoriser la compréhension de ces enjeux ?

Idée 3 → Action de communication à envisager

B. Les attentes des signataires

Pour les signataires, les principales raisons évoquées (85 - 90% des avis) pour l'adhésion à la charte sont les suivantes :

- des engagements réciproques Ville / Associations
- l'affirmation d'une volonté de mutualisation avec les autres associations

Cela dénote une forte attente de coopération : l'envie de coopérer prime largement sur le reste, le souhait de faire partie d'une même communauté lorientaise.

C. Les effets de la charte

La Charte suggère des postures, elle n'a pas objectif des actions concrètes. La signature de la charte reste avant tout un acte fondateur du CCVA, ... mais reste symbolique.

Les réponses les plus fortes sur ses effets :

- une plus grande reconnaissance par la Ville de l'utilité sociale des associations (plus des trois quarts des réponses)
- une meilleure écoute des associations par la Ville (plus de la moitié)

On ne retrouve donc pas ici les attentes exprimées ci-avant (engagement Ville/associations, mutualisation). Il existe un décalage fort entre les motivations à adhérer et les effets concrets. Comment se ressaisir de cette envie (dont on va voir par la suite qu'elles est en partie déçue) ?

D. Les préconisations des participants

Idée 4 → questionner plus précisément les signataires de la charte sur les pistes de réduction de l'écart entre attentes et effets

Idée 5 → valoriser mieux les réussites

Idée 6 → mettre en débat les préconisations à venir, mettre l'accent sur ces pistes

III. L'APAL

A. L'identité et la lisibilité de l'Apal

L'Apal est un regroupement ponctuel de personnes ou de structures qui se sentent concernées par la vie associative, au-delà de leur intérêt propre. L'Apal n'est pas une association, mais une simple réunion, pas un lieu de décision ni de doléance des associations mais un outil de désignation des élus associatifs.

Il est impossible de juger de la représentativité.

Au delà de cette fonction de désignation, l'Apal est davantage perçue comme lieu d'information

Le rôle de l'Apal en particulier mais du dispositif en général n'est pas lisible.

Idée 7 → Répondre aux questions qui se posent par rapport au rôle de chacune des instances du dispositif, par rapport aux compétences du CCVA : réflexion, actions, organisation de forums de réflexion. (selon le groupe évaluation, il est nécessaire de préciser -mieux que ça ne l'a été jusqu'à présent- que l'Apal est clairement un outil de désignation des membres, qu'ensuite le travail se fait intégralement au CCVA et ses divers lieux de travail)

B. Les effets, les attentes

Peu d'effets sont attribués à l'Apal, ce qui est assez logique. En revanche, les réponses font apparaître des attentes, dans le sens d'un renforcement des échanges et des coopérations :

- Souhait d'une meilleure définition collective des sujets de réflexion
- Souhaits de réflexion, de débats, d'interconnaissance
- Souhait d'un lien plus fort avec les représentants élus, d'une meilleure information sur ce qui se passe au sein du CCVA
- Souhait d'actions communes concrètes

Autres suggestions complémentaires de 2 participants

Idée 8 → Etre à l'écoute des préoccupations des associations

Idée 9 → Offrir des liens ouverts sur le territoire (économie, santé, culture, développement durable...)

C. Les préconisations des participants

Idée 10 → fournir davantage de matériaux de réflexion en amont de la plénière.

Idée 11 → Si l'on prend acte que le travail se fait au sein du CCVA, alors les propositions doivent aller dans le renforcement du rôle du CCVA (nb : au sein du groupe évaluation, les avis convergent vers ce renforcement, avec plus d'ouverture à la participation des associations)

IV. LE CCVA

A. L'identité actuelle du CCVA

Le CCVA a aujourd'hui un rôle consultatif.

Il est perçu à part quasiment égales comme lieu indépendant de la mairie, service municipal et commission extra-municipale, ce qui révèle un flou certain.

Il existe une certaine confusion entre CCVA et Lorient Asso (1/3 seulement d'avis pour dire que la distinction est claire). C'est la conséquence d'un héritage historique.

Idée 12 → Concevoir une communication adaptée pour réduire cette confusion.

B. Les effets actuels du CCVA

Concernant les effets sur la vie associative lorientaise, nous classons selon 3 catégories principales :

Information (ascendante, descendante, transverse entre associations)

Mise en lien (associations entre elles, associations et Ville), cohésion

Médiation → contentieux, éclairages, demandes d'explications de règles du jeu à la Ville (Nb : cela s'est fait dans un seul sens)

S'agissant des effets sur les pratiques des élus et des services de la Ville de Lorient, aucun effet pratique n'est énoncé, si ce n'est la prise de connaissance entre élus et associations, ce certains expliquent par le fait que l'équipe municipale n'existe que depuis 2 ans.

Idée 13 → Nommer les effets recherchés mener une réflexion sur ce thème, être plus pro-actif, pour construire la légitimité du CCVA.

C. **Les principales fonctions attendues du CCVA**

On attend du CCVA un rôle plus politique que technique, qu'il soit **un espace de consultation sur les choix stratégiques des élus locaux** concernant la vie associative

En seconde position, le souhait est celui du débat en direct entre élus locaux (Ville) et élus associatifs, l'élaboration de propositions concrètes (actions communes, formations, etc, ...) permettant de développer la cité lorientaise par la vie associative

En dernier lieu viennent les attentes quant à rôle d'information, de médiation.

Un participant milite pour un rôle plus effectif du CCVA en matière de promotion du rôle politique des associations auprès des lorientais et de leurs représentants politiques.

D. **Le fonctionnement du CCVA**

1. **Appréciation du fonctionnement**

Indice de satisfaction supérieur à 80%

- Horaires et rythme de réunions

Indice de satisfaction autour de 75%

- Pertinence des sujets traités ; Communication interne d'informations ; Objectifs affichés ; Lieu dédié ; Mode de désignation des élus associatifs

Indice de satisfaction autour de 70%

- Qualité des ordres du jour ; Moyens de fonctionnement ; Pertinence des propositions produites ; domiciliation (adresse de correspondance, de mails, adresse de contact,...)

Indice de satisfaction autour de 65%

- Temps de préparation ; Manière de choisir les sujets à traiter ; Visibilité du site Internet ; - Assiduité des membres

Indice de satisfaction autour de 60%

- Animation à tour de rôle par les participants ; Communication externe sur le rôle du CCVA

Indice de satisfaction autour de 53%

- Equilibre paritaire ; Mode de désignation des élus de la Ville ; Communication externe sur les actions initiées par le CCVA

La problématique du déficit d'assiduité des membres est soulevée par une répondante, il ne faisait pas partie des items du questionnaire.

Il n'existe pas de logos, pas de lieu, pas de mail propre au dispositif. C'est Lorient Asso qui assure ces fonctions, ça contente les associations d'un point de vue pratique, cela ne nuit-il pas au CCVA, à son identification ?

NB : En fait la décision est déjà prise par la Ville de créer les conditions d'une meilleure identification du CCVA,

Idée 14 → définir les échéances et les moyens à mettre en œuvre.

2. **Répartition des rôles**

La fonction d'animation assurée précédemment par la CRES est répartie de manière collégiale désormais. Pour chaque sujet, la mission du CCVA est de recueillir, traiter, rendre compte. Pour chaque sujet il y a un référent déclaré, chargé à lui de trouver les ressources nécessaires.

Le choix des contenus est assuré par les élus : Ville et associations

La réponse à la question sur la communication n'est pas analysable en l'état, on peut la comprendre de différentes manières : information publique ? relais avec les associations ?

Idée 15 → éclaircir ce dernier point sur la communication

E. Les préconisations des participants

1. Les préconisations en matière de fonctionnement

Les pistes d'amélioration suggérées (ces idées nécessitent une mise en débat) :

Idée 16 → Soutenir à la montée en compétence des membres

Idée 17 → Renforcer l'engagement des membres

Idée 18 → Ouvrir le CCVA

Idée 19 → Etre à l'écoute du terrain associatif

Idée 20 → Prioriser, recentrer les sujets à traiter

Idée 21 → Elaborer un règlement intérieur

Idée 22 → Communiquer en interne et en externe

Idée 23 → Evaluer les résultats

2. Autres commentaires et suggestions des participants du groupe évaluation

Les suggestions renforcent la question de l'ouverture du CCVA à des personnes ressources, des associations, pour creuser des sujets

Idée 24 → définir les modalités d'ouverture et de travail en proximité avec les associations

Aujourd'hui les sources de sujets sont l'autosaisine par les membres du CCVA et les suggestions (aujourd'hui isolées) des associations.

Idée 25 → concevoir un outil de recensement et d'investigation autre que Lorient Asso et la plénière.

Sur les décisions, la règle du consensus s'applique. Une personne regrette cet état de fait qui nuit à la dynamique collective

Idée 26 → mettre cela au débat

V. SIX PROBLEMATIQUES POUR UN DEBAT PROSPECTIF

1. Renforcer et ouvrir l'espace CCVA

Rappel des suggestions

- *Idée 7: Répondre aux questions qui se posent par rapport au rôle de chacune des instances du dispositif, par rapport aux compétences du CCVA : réflexion, actions, organisation de forums de réflexion. (selon le groupe évaluation, il est nécessaire de préciser -mieux que ça ne l'a été jusqu'à présent- que l'Apal est clairement un outil de désignation des membres, qu'ensuite le travail se fait intégralement au CCVA et ses divers lieux de travail)*
- *Idée 11: Si l'on prend acte que le travail se fait au sein du CCVA, alors les propositions doivent aller dans le renforcement du rôle du CCVA (nb : au sein du groupe évaluation, les avis convergent vers ce renforcement, avec plus d'ouverture à la participation des associations)*
- *Idée 13: Nommer les effets recherchés mener une réflexion sur ce thème, être plus pro-actif, pour construire la légitimité du CCVA.*
- *Idée 18: Ouvrir le CCVA*
- *idée 24: définir les modalités d'ouverture et de travail en proximité avec les associations*

Selon les membres actuels, le CCVA est Le Lieu opérationnel central du dispositif de consultation-concertation. L'Apal n'est qu'un outil de désignation des membres associatifs et un outil d'information, la charte un instrument symbolique fondateur.

Toujours selon ces membres (cela peut être débattu), le CCVA doit s'affirmer comme tel, mais avec un renforcement et une ouverture aux associations, dans un double fonctionnement : d'une part des réunions entre élus (Ville et associations) et d'autre part des groupes de travail et/ou de projet (ouverts à tous volontaires associatifs).

La visée de transformation est centrale, le CCVA tirera sa véritable légitimité de sa force de proposition et de sa capacité de changement. Et à condition qu'un lien plus fort soit établi entre associations et Ville. Cela apparaît dans les réponses à l'enquête, le besoin pour les associations d'être associées beaucoup plus fortement dans les choix stratégiques de la politique de la Ville en matière de vie associative. Cela ne peut être délégué à quelques représentants isolés.

Comment penser la concertation au-delà d'une simple consultation ? Comment muscler l'action ?

2. Rendre lisible et valoriser l'intérêt du dispositif

Rappel des suggestions

- *Idée 3: Action de communication à envisager*
- *Idée 5: valoriser mieux les réussites*
- *Idée 12: Concevoir une communication adaptée pour réduire cette confusion entre CCVA et Lorient Asso.*
- *Idée 23: Evaluer les résultats*

Le dispositif en l'état actuel n'est ni visible ni perçu comme très opérant. Ses enjeux ne sont pas clairs. On ne connaît pas sa véritable portée. Une communication adaptée est nécessaire pour le faire connaître. Elle sera facilitée par l'éclaircissement du point précédent (la structure et l'animation du dispositif).

Il est d'autre part souvent perçu comme un prolongement de Lorient Asso voire assimilé à ce service municipal. Des dispositions ont été prises pour singulariser le CCVA. Cela est-il suffisant ? Comment vérifier à l'avenir auprès du milieu associatif lorientais que l'écart entre attentes et effets obtenus se réduit ?

3. Etre à l'écoute du terrain, choisir et prioriser des thèmes en rapport avec les enjeux locaux, dans l'esprit de la charte

Rappel des suggestions

- *Idée 4: questionner plus précisément les signataires de la charte sur les pistes de réduction de l'écart entre attentes et effets*
- *Idée 6: mettre en débat les préconisations à venir, mettre l'accent sur ces pistes*
- *Idée 8: Etre à l'écoute des préoccupations des associations*
- *Idée 9: Offrir des liens ouverts sur le territoire (économie, santé, culture, développement durable...)*
- *Idée 19: Etre à l'écoute du terrain associatif*
- *Idée 20: Prioriser, recentrer les sujets à traiter*
- *Idée 25: concevoir un outil de recensement et d'investigation autre que Lorient Asso et la plénière.*

Les attentes de coopération sont encore fortes, mais elles sont néanmoins un peu déçues.

Il y a une demande pour que le CCVA soit davantage en prise avec le terrain, que le choix des thèmes de réflexion ne repose pas seulement sur Lorient Asso et l'Apal. Se pose alors la question des modalités pour faire « remonter » la demande et pour définir les priorités. Comment impliquer le milieu associatif la population ?

Quant au choix des thèmes, tous les sujets sont-ils acceptables ? Quels sont les critères de sélection ? Comment se fait le choix ? Qui décide ?

4. Renforcer la compétence collective

Rappel des suggestions

- *Idée 10: fournir davantage de matériaux de réflexion en amont de la plénière de l'Apal*
- *Idée 16: Soutenir à la montée en compétence des membres*

L'action collective, la réflexion, l'animation, le diagnostic, la prise de décision nécessitent des connaissances et des savoirs-faire, toutes choses qui peuvent s'acquérir mais ne vont pas de soi.

Comment renforcer cette compétence ? Quels moyens donner aux participants ? Quelle ouverture proposer aux personnes compétentes hors du cercle des seuls élus ?

5. Formaliser le fonctionnement collectif du CCVA

Rappel des suggestions

- *Idée 14: définir les échéances et les moyens à mettre en œuvre.*
- *Idée 15: éclaircir ce dernier point sur la communication*
- *Idée 21: Elaborer un règlement intérieur*
- *Idée 22: Communiquer en interne et en externe*
- *Idée 26: Sur les décisions la règle du consensus s'applique (Une personne regrette cet état de fait qui nuit selon elle la dynamique collective)*

Bon nombre de personnes semblent se satisfaire du fonctionnement actuel, qui repose confortablement sur les ressources de Lorient Asso.

L'expérience passée et l'idée d'intégrer le dispositif autour du CCVA demandent de mettre à plat certaines règles du jeu. Il semble nécessaire d'asseoir un fonctionnement plus participatif avec des responsabilités mieux établies et partagées, des engagements mieux assurés.

Quel pilotage politique et technique concevoir ?

6. Renforcer l'engagement des membres : moins de représentation et davantage d'implication

Rappel des suggestions

- *Idée 1 En ce qui concerne les élus Ville : désigner les élus Ville selon des thématiques, selon leur intérêt pour la vie associative plutôt que par leur appartenance politique (tout en préservant une pluralité politique)*
- *Idée 2: En ce qui concerne les élus associatifs : traiter les changements de personnes en cours de mandat*
- *Idée 17: Renforcer l'engagement des membres*

Le choix a été fait de désigner les élus Ville selon la pluralité des appartenances politiques et non selon leur intérêt, ou celui de leur délégation.

Les élus associatifs ne sont pas élus comme représentants de leur propre association. Les désaffections en cours de mandat ne sont pas prévues par le dispositif (système de suppléance par exemple).

L'assiduité n'est pas des plus fortes. Il semble y avoir une certaine distance entre les personnes et les institutions qui les délèguent. Comment renforcer les liens ?